

FICHE DE POSTE DU REFERENT « DYS »

Mission : contribuer à la généralisation de la prise en compte des « dys » -et plus globalement des BEP¹- afin de mieux intégrer et inclure les élèves présentant des TSLA²

Description des activités :

- **Communiquer et capitaliser** :
Communiquer dans l'établissement et hors l'établissement ;
Connaître les praticiens du secteur ;
Connaître les institutions et la législation en vigueur ;
Capitaliser ; Veilles réglementaire et documentaire, des expérimentations.
- **D'un point de vue administratif : FAIRE LE LIEN**
Faire le lien avec la direction ; avec les familles et voire avec les professionnels ;
Coordonner la prise en compte dans l'établissement ;
Assurer le lien entre les équipes ;
Assurer les liens inter-cycles -notamment lors des inscriptions ou de la relation école-collège ;
Aider à l'élaboration des PAP et/ou des PPRE : aide et conseils.
- **D'un point de vue pédagogique : ADAPTER, TESTER, EXPERIMENTER, CONSEILLER**
Adapter sa gestion de classe ;
Utiliser le numérique et outils spécifiques ;
Adapter sa pédagogie et ses évaluations
Fournir ses cours suivant les différents supports possibles (ENT, papier, numérique ...)
Privilégier l'oral ;
Tenir compte des tiers-temps d'une façon ou d'une autre.

Objectifs de la mission :

Être suffisamment identifié, reconnu, crédible et légitime pour pouvoir diffuser les informations ;
Accompagner officiellement les élèves concernés ;
Diffuser et permettre de généraliser la prise en compte.

Compétences mises en œuvre pour exercer cette activité :

Connaître et comprendre les règles administratives et réglementaires de prise en compte ;
Connaître chaque cas / besoins spécifiques ;
Connaître les institutions du secteur (MDPH) ;
Connaître les spécialistes en se constituant un répertoire des professionnels et partenaires ;
Communiquer pour faire savoir et diffuser pour généraliser ;
Accueillir individuellement (ou à plusieurs) les familles concernées lors de l'inscription dans l'établissement ;
Assurer le lien inter-classes et celui inter-cycles ;
Se constituer une « boîte à outils » pédagogique ; dans toutes les disciplines.

1. Besoins Educatifs Particuliers.

2. Troubles Spécifiques des Langues et des Apprentissages.